

## À Thomery, la propriété Salomon

L'art du jardin, c'est toujours celui de tirer parti du milieu naturel et, à l'origine, de cultiver la terre, élever ou capturer des animaux, conduire les boisements. Ces techniques sont réunies, décrites dans l'agriculture, la foresterie, la chasse, la pêche. Elles ont inventé des formes qui sont devenues le vocabulaire formel de l'art paysager : haies, clotûres, fossés, terrasses, murets, arbres tige ou palissés, alignements, bosquet, bassins, etc. Cette relation à l'agriculture, à la forêt, à l'eau, est en même temps la raison d'être de la plupart des domaines connus, c'est à dire l'envie, le besoin de s'établir au plus près des terres dont on tire parti, des forêts où l'on chasse, des étendues d'eau où l'on pêche. Mais l'art des jardins cherche à faire oublier cette relation aux techniques et aux objectifs, socle du savoir-faire paysager, pour n'en faire admirer que le résultat, une nature recomposée selon « les principes de l'art », un idéal de nature pacifiée. Dans le cas du jardin Salomon à Thomery, l'art ne masque pas cette histoire agricole ; au contraire il s'y raccroche et la met en scène, dans un hommage



Le procédé de conservation des grappes de raisin  
« à rafle verte ou fraîche ».



Thomery est encore striée de murs qui servent de clôtures, d'écran contre le vent et le froid, de soutènement et de support à la vigne.

particulièrement évocateur. Le projet est parti de la volonté de faire revivre l'histoire des murs à vigne qui ont fait la prospérité de la commune au XIX<sup>e</sup> siècle. Il fallait un site, une opportunité. Ce fut l'acquisition par la commune d'une propriété de 6 000 m<sup>2</sup> très représentative de cette histoire, et à proximité même du centre historique, la propriété Salomon. Cette situation centrale, la proximité de l'école, permettait d'imaginer une mise en valeur associant bâti et jardins. Une part des terrains a permis l'implantation d'une halle de sport dont la structure métallique apparente rappelle les anciennes serres. Le reste des surfaces a été aménagé en jardin public ; l'essentiel des murs à vigne a été préservé et, permet ainsi de conserver l'ambiance de l'ancien parcellaire agricole consacré à la culture du raisin. C'est tout un savoir-faire agricole, des techniques d'implantation et de construction de murs qui sont évoqués là ; une évocation double, car c'est aussi celle de l'art développé dans les parcs classiques, avec ces nombreux murs qui servent de clôtures, d'écran, de soutènement, de support à des plantes dont les floraisons sont en même temps protégées du vent et du froid...

B. D.



Une serre aménagée pour retrouver « l'ambiance de l'ancien parcellaire agricole consacré à la culture du raisin ».

